

Procès-verbal de la Commission Communale de l'accueil temps libre du 12 octobre 2022

Présents :

- Christine Brison, Présidente de la CCA, représentante du conseil communal
- Laura Lekeux, coordinatrice extrascolaire
- Hélène Ryckmans, représentante du conseil communal
- Ingrid Caille, accueillante de l'école communale de Blanmont
- Elisabeth Borsus, directrice ff de l'école communale de Cortil
- Aude Ghistelinck, coordinatrice accueil de l'ONE
- Marie-France Castadot, responsable de l'extrascolaire de la Petite école de Gentinnes
- Nicolas Joris, représentant de l'ASBL Nature et loisirs
- Maureen Servais, représentante de l'ASBL Nature et loisirs
- Damien Vander Linden, représentant de l'unité scout de Chastre
- Sandrine Dequesne, représentante de l'amicale des parents des Petits Boulis
- Virginie Caro, représentante de l'amicale des parents de Blanmont
- Béatrice Barbier, directrice de l'école spécialisée « les chardons »
- Surrekha Lequarré, représentante de l'AMO Carrefour J

Excusés :

- Thierry Champagne, Bourgmestre, représentant du conseil communal
- Alice Govaerts, éducatrice de rue de la commune de Chastre et responsable des Ecoles de Devoirs
- Vinciane Lupant, responsable de l'extrascolaire de la Petite école de Gentinnes
- Frédéric Cardoen, représentant du conseil communal
- Marie-Luce Jonckers, directrice ff de l'école communale de Chastre et Blanmont
- Anne Ferrière, le jardin de Léontine, conseillère communale et CA ICHI Chastre club de judo
- Delphine Courtois, directrice ff de l'école des petits Boulis
- Crickillon Dimitri, directeur de la petite école libre de Gentinnes

Ordre du jour :

1. Approbation du Pv du 17 novembre 2021 ;
2. Présentations d'opérateurs et de représentants d'associations ;
3. Rapport d'activités 2021-2022 ;
4. Plan d'action 2022-2023 ;
5. Modification des membres de la CCA ;
6. Extrascolaire : échange sur les tarifs et les plages horaires payantes ;
7. Divers.

Avant de débiter la séance, la Présidente, Christine Brison, prend la parole pour souhaiter la bienvenue à tout le monde. Elle se présente en quelques mots et propose de faire un tour de table pour que chacun ait l'occasion de se présenter aux nouveaux membres de la CCA.

1. Approbation du PV du 17 novembre 2021

Après avoir rappelé l'ordre du jour, Laura demande si les membres ont des questions, des remarques ou des modifications à apporter au PV de la dernière CCA, qu'ils ont reçu avec l'invitation officielle.

Aucune remarque et aucune modification ne sont à faire, le procès-verbal est approuvé.

2. Présentations d'opérateurs et de représentants d'associations : AMO Carrefour J

L'AMO (asbl action en milieu ouvert) carrefour J couvre les territoires de Chastre-Walhain – Wavre- Chaumont et Grez-Doiceau, pour les 0 à 21 ans accomplis.

Ils sont basés à Wavre mais ont une antenne à Chastre, dans le quartier Boischamps.

Ils travaillent sur l'individuel et le collectif.

- Individuel : suivi individuel pour les familles, les enfants, les adolescents qui en font la demande. Cela peut être pour des soucis liés à une séparation, à une monoparentalité, pour la rédaction de CV, la recherche d'un job étudiant, d'un kot, ... Carrefour J est mandaté par la famille et la collaboration s'arrête à la demande de la famille.
- Collectif :
 - ❖ Ecole De Devoirs : située dans le quartier Boischamps, pour les élèves de primaire et de secondaire, les lundis, mardis et jeudis.
 - ❖ Camps/stages/sorties mercredi après-midi : Carrefour J organise des camps et des stages, ainsi que des activités certains mercredis après-midi. Ceux-ci sont parfois en collaboration avec la commune de Chastre.
 - ❖ Animations dans les écoles : pour la prévention contre le harcèlement par exemple.
 - ❖ Décrochage scolaire : c'est le projet « repère-toi ».Encadrement proposé à Wavre mais peut accueillir des enfants de Chastre.

Un futur projet en cours est « apprendre à apprendre ».

Projet « co-toit » à Wavre : maison wavrienne de co-logement pour jeunes en processus d'autonomisation.

Toutes les informations et les contacts se trouvent sur le site internet :

<https://carrefourj.be>

3. Rapport d'activités 2021-2022

- **Permettre à tous les accueillants de suivre la formation de base ou une formation continue** => La situation sanitaire s'étant apaisée, les formations ont pu se donner. Sachant que la formation initiale est de 100h et la formation continue de 50h tous les 3 ans, avec les annulations, certains accueillants avaient pris du retard et ont dû suivre plusieurs formations sur l'année.
- **Jeux coopératifs** => A la base, nous avons un subside de la Province pour donner la formation avec le CFA. Suite au covid, la formation n'a pu se faire. Nous avons donc décidé de poursuivre la demande, sachant qu'elle émanait des opérateurs de terrain suite à l'enquête pour le programme CLE. Deux premières dates ont été choisies et communiquées aux opérateurs. Cela ne convenait pas et deux autres dates ont été proposées. Nous avons eu peu de retour et des personnes se sont désistées au dernier moment, ce qui fait que nous avons dû à nouveau l'annuler. Cette formation initialement gratuite, a été facturée à la commune. Nous nous disons que la demande/les besoins ont peut-être évolués et n'allons pas reproposer cette formation.
Une complication relevée est que les formations se font toujours en-dehors des congés scolaires et qu'il n'est pas simple pour les responsables de projet de libérer une équipe complète. Pour les autres opérateurs comme unités scoutes et centres de vacances, ils sont soit au boulot, soit à l'école.
- **Communication des activités** => La brochure ATL continue d'être mise à jour fréquemment. Un onglet accueil temps Libre (ATL) a été ajouté sur le site de la commune. On peut y retrouver tous les liens vers les stages (communaux et non-communaux). Nous nous servons également de notre baie vitrée comme biais de communication, principalement pour la visibilité des gens lors du marché hebdomadaire du dimanche. Le service de Cohésion sociale possède également une page internet et partage régulièrement les liens vers les différents onglets ATL. Des cartes de visite pour la coordinatrice ATL ont été commandées et sont distribuées lors d'évènements, lors de rencontres avec les partenaires, ... Les écoles vont en recevoir dans l'éventualité où des parents reviennent vers eux.
- **Encourager la collaboration entre les écoles et les partenaires pour la mise en place des activités parascolaires dans les écoles** => Certains opérateurs d'accueil arrêtant par manque de personnels ou par manque d'enfants, les activités parascolaires sont moindres cette année comparées à l'an dernier. L'amicale des parents de Blanmont, gérant les activités parascolaires, sont revenus vers la coordinatrice ATL afin d'avoir des pistes d'activités. Elle a pu les mettre en lien avec un opérateur, qui gère déjà des activités parascolaires à l'école libre de Gentinnes. Elle a également donné ses coordonnées à l'amicale des parents de Chastre mais sans suivi. Il reste du travail à faire pour favoriser le partenariat entre écoles.
- **Malles de jeux partagées** => Suite à des absences longues durées pendant l'année, la coordinatrice n'a pas eu l'occasion de mettre ce projet en route

Remarques des membres de la CCA :

- **Brochure ATL** : Madame Barbier trouve qu'il serait intéressant d'indiquer dans la brochure les opérateurs qui acceptent d'inclure les enfants à besoins

spécifiques. Il n'y aurait que quelques enfants et ils s'arrangeront de leur côté pour le transport. Cela peut être dans le domaine sportif, musical ou encore manuel. Laura va contacter les opérateurs pour avoir les informations et les ajouter à la brochure.

Nature et Loisirs précise que de leur côté, cela peut se faire mais avec un minimum de préparation avant (rencontres préalables). Madame Ghistelink précise qu'ils peuvent se faire aider de l'ASBL « Caravelle : en chemin vers l'inclusion ». Objectif : aider les professionnels à aller au-delà de certaines inquiétudes liées à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques, à démystifier le handicap,... <https://caravelles.be/accompagnement/notre-vision> .

- **Jeux collectifs** : via « learn to be » ?

4. Plan d'action 2022-2023

- **Permettre à tous les accueillants de suivre la formation de base ou une formation continue** => Les accueillants qui n'ont pas les titres requis pour la fonction doivent suivre une formation initiale de 100h, selon le décret ATL. Pour les accueillants ayant tous les titres, les formations continues (50h/3ans) seront toujours d'actualité. Les accueillants sont libres de choisir leurs formations, en fonction de leurs demandes et besoins. Ce point revient chaque année car la formation des accueillants est essentielle pour un accueil de qualité, en plus d'être obligatoire.
- **Intégration de l'équipe éducative à l'équipe pédagogique** => Lors de l'enquête, il était apparu, surtout pour le personnel des écoles communales, un manque d'intégration et de collaboration entre les enseignants, direction et accueillants. Nous allons travailler sur ce point à partir de cette année. En août, les accueillants ont pu partager un moment avec le corps enseignant lors de la réunion de rentrée. De plus, des réunions vont être planifiées ponctuellement entre les accueillants, les directions et les professeurs (ou du moins un représentant du corps enseignant, en fonction des disponibilités). Il a également été envisagé que les accueillants puissent se joindre à une partie des journées pédagogiques ou pour le temps des repas lors de ces journées pédagogiques. Nous allons également essayer de faire en sorte que les accueillants puissent être présents lors de certaines concertations de l'équipe pédagogique, qu'ils puissent être intégrés aux réunions liées aux fancy-fair où ils sont sollicités, etc.
- **Communication des activités** => Continuer à mettre à jour la brochure ATL et le site de la commune, continuer à communiquer sur l'offre des stages et plaines (carnaval, Pâques, ...), éditer la brochure ATL en version papier et création de la page Facebook ATL. La brochure version papier sera distribuée également aux nouveaux arrivants via le service population.
- **Entretien des plaines de jeux** => L'enquête avait relevé que beaucoup de parents et enfants souhaitaient que les plaines de jeux extérieures soient remises en état et qu'il puisse y avoir possibilité d'en installer dans chaque village. Un travail de remise en conformité a déjà été fait. Cette année, nous ferons le point sur cela, à l'aide de photos et de la personne en charge des entretiens. Nous ferons le point sur les lieux où il manquerait éventuellement des plaines de jeux. De plus, il avait été soulevé le fait que les plaines de jeux devaient être aussi bien pour les petits que pour les grands. Nous allons évaluer tout cela ensemble.

- **Malles de jeux partagées** => Lors de l'état des lieux, il est apparu qu'il manquait de matériel dans beaucoup d'écoles. Nous allons donc mettre en place des malles de jeux (sociétés, extérieurs, symboliques, livres, déguisements, ...) qui circuleront dans toutes les écoles de la commune. Les premières malles de jeux seront disponibles pour la rentrée de 2023. Des malles viendront s'ajouter pour la rentrée 2024. Afin que ces malles correspondent aux attentes, il y aura un travail d'équipe avant (discuter avec les équipes éducatives de ce qu'il leur manque, de leurs souhaits, ..) ainsi qu'un recueil de l'avis des enfants. Pour ces malles, nous partirons aussi bien sur du neuf que sur du seconde main (en bon état et solide).

Remarques des membres de la CCA :

- **Communication :**
 - Lors du marché hebdomadaire du dimanche, certaines associations peuvent venir se présenter. Voir avec les organisateurs quand il reste des places et les communiquer aux opérateurs ainsi qu'à Nicolas Joris et les amis de la petite Maison. + Communiquer le flyer pour le forum associatif du mois de novembre.
 - « 1,2,3 code » : cours de codage pour les enfants le samedi matin, à l'école des « Petits Boullis ». Ouvert à tous. Ce samedi 15 octobre, journée découverte gratuite. Contacter le responsable pour faire la promotion auprès de tous les parents de la commune.
Monsieur Jordan – 0471/89.46.57 – jordan.mc@123code.be
- **Plaines de jeux :**
 - Avoir une meilleure visibilité des plaines de jeux sur le site de la commune (adresses + photos). De plus, prévoir des panneaux directionnels pour les indiquer.
 - « Playground Buddy » : application qui recense toutes les plaines de jeux extérieures, en Belgique et ailleurs. Communiquer l'information en même temps.

5. Modifications des membres de la CCA

- **Composante 2:** représentants des établissements scolaires
 - Elisabeth Borsus remplace Michel Flahaut
 - Marie-Luce Jonckers remplace Nathalie Vanvynck
 - ⇒ La CCA valide
- **Composante 3:** représentants des personnes confiant leurs enfants
 - Ecole libre de Gentinnes -> Aileen ne fait plus partie des parents. Marie-France donnera les contacts à Laura pour le remplacement.
 - Ecole « Les Petits Boullis » -> Fabienne n'a plus d'enfants à l'école et Christelle ne fait plus partie de l'amicale. Remplacement de Fabienne

par Sandrine Dequesne. La remplaçante de Christelle passera lors de la prochaine CCA car actuellement, plusieurs personnes sont intéressées.

⇒ La CCA valide

➤ **Composante 5** : représentants des services, associations ou institutions

- Damien Vander Linden remplace David Possoco

⇒ La CCA valide

Remarques :

- Madame Caro précise que Laure Watelet a déménagé et que c'est compliqué pour elle de venir. Elle sera donc remplacée par un autre parent, lors de la prochaine CCA.
- Envoyer ROI de la CCA aux nouveaux membres.

6. Extrascolaire : échanges sur les tarifs et les plages horaires payantes

- Quel système utilisé ? Satisfaction des parents ?
- Temps de gratuité prévu avant ou après l'école ? Amende si retard ?
- Gratuité le temps de midi ? (même si pas ATL)
- Tarifs: concurrence entre les écoles communales et les écoles des autres réseaux

Ecole « Les Petits Boullis » :

- Journée pédagogique gratuite et temps de midi gratuit
- Pas de système d'amende
- Prix des accueils trop cher pour les parents. Une enquête est en cours et une discussion est prévu avec Bruno pour essayer de trouver un terrain d'entente, même si les parents ont conscience que Bruno fait de son mieux et qu'il a du personnel, des charges à payer.
- Pour rappel, Bruno est reconnu et agréé par l'ONE mais pas subventionné. Une possibilité pour la suite ? Cela lui permettrait d'avoir des subsides pour les présences du soir.
- Bruno utilise son propre programme de scan.
- Les tarifs sont à la minute et sont différents le mercredi après-midi (compliqués de vérifier les factures)

Mercredi PM :

De 12h30 à 13h15 : 0.048€/minute

De 13h15 à 15h30 : 0.0165€/minute

De 15h30 à 16h15 : 0.048€/minute

De 16h15 à 18h00 : 0.0165€/minute

Ecole libre de Gentinnes :

- Scan : quickschool → sont satisfaits

- Tarifs par demi-heure
- Système d'amende mais pas souvent mis en application
- Temps de midi payant
- Gratuité de 8h20 à 8h30 – de 15h35 à 16h – de 12h10 à 13h (mercredi)

Ecoles communales :

- Leurs prix bas pour les accueils font concurrence aux autres écoles qui ne peuvent s'aligner.
- Le PO aimerait passer par système de scan et par conséquent augmenter le prix des accueils. (Actuellement forfait de 1€ matin et 1€ soir).
- Amende mis en place cette année : 15€ par quart d'heure entamé.
- Temps de midi gratuit
- Journée pédagogique : 4€
- Gratuité de 8h à 8h30 et de 15h40 à 16h

Remarques :

- Virginie : ne pas tomber dans la dérive du scan à la minute ou des prix astronomiques.
- Loi concernant la gratuité avant et après les cours : 15 minutes le matin et 10 minutes le soir

7. Divers

- Prochaine CCA le 14 décembre à 20h : première évaluation du Programme CLE.
- L'école « les chardons » ont un bâtiment qui peut être mis en location, notamment pour les stages. Laura prend les renseignements et les communiquera au service « communication » pour que cela soit ajouté sur le site de la commune.
- Suite à une nouvelle réforme pour les écoles spécialisées, les professeurs peuvent désormais se faire remplacer par des opérateurs externes lors des journées pédagogiques.
- Soutien numérique pour les enfants à besoins spécifiques : ASBL cœur à corps – 0497/15.64.30 – Madame Sophie Leclerc – asblcoeuracorps@gmail.com - <https://www.asblcoeuracorps.net/accueil> => vient 1fois/semaine à l'école des Petits Boulis.

Laura termine la séance en remerciant les personnes présentes.

L'Echevine de l'extrascolaire

La Coordinatrice ATL

C. BRISON

L. LEKEUX